



GUIDE DU PARTENAIRE

Pourquoi et comment promouvoir ensemble votre activité

2026



BOURG
CUBZAGUAIS



SOMMAIRE

Destination B.B.T.E. en chiffres	4
Nos engagements	5
Votre office de référence	6
Stratégie touristique B.B.T.E.	8
Actions de promotion	10
Taxe de séjour 2025	12
Carte ambassadeur	14

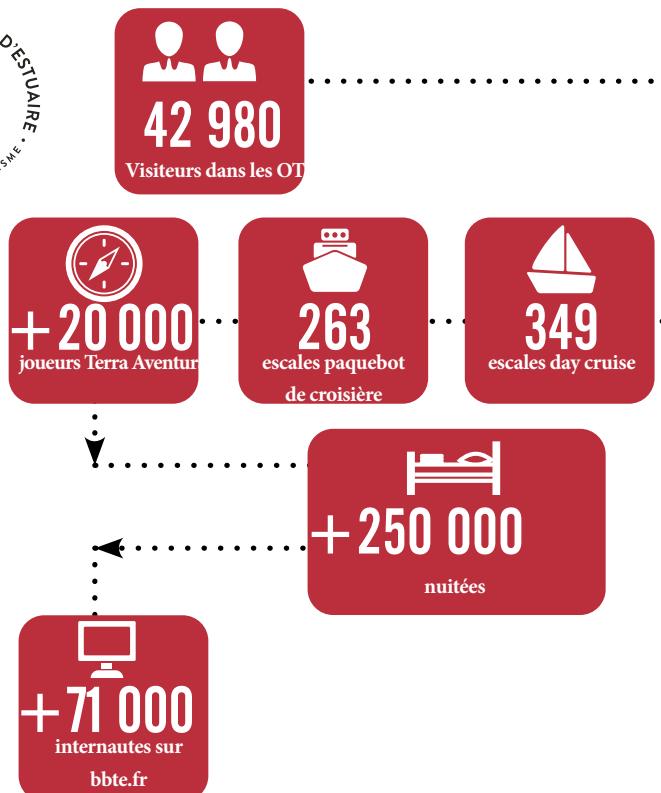


SAINT-SAVIN	21km 22min	12km 12min	14km 15min	22km 23min	31km 30min
SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE	20km 21min	18km 18min	37km 38min	24km 27min	7km 8min
SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC	28km 36min	18km 23min	8km 13min	23km 32min	48km 40min
BOURG	14km 21min	14km 19min	4,7km 6min	11km 14min	35km 44min
BLAYE	/	29km 28min	20km 23min	4km 6min	25km 26min
Distance en voiture	Citadelle de Blaye	Forêt de la Double	La grotte de Pair-non-Pair	La Villa Gallo-Romaine	Terres d'oiseaux

DESTINATION BBTE

Les chiffres clés 2024

Sources : Gironde Tourisme et relevés des offices de tourisme



BBTE TOURISME

Vos interlocuteurs référents par territoire



Karine Dob

Liaison CdC Blaye

direction@tourisme-blaye.com

Directrice OT Blaye / 06.48.89.97.95



Annabelle Gérard

Liaison CdC Latitude Nord Gironde

tourisme@latitude-nord-gironde.fr

OT L.N.G. / 05.57.58.47.79



Stéphanie Lemaitre

Liaison CdC Grand Cubzaguais

s.lemaître@grand-cubzaguais.fr

Directrice OT G^dCubzaguais / 05.57.68.31.76



Florian Sarrazin

Liaison CdC Estuaire

florian.sarrazin@cc-estuaire.fr

Directeur OT Estuaire / 05.57.32.88.88

NOS ENGAGEMENTS



La qualité au centre de nos préoccupations !

En étant dépositaire de la marque [Destination d'Excellence](#), votre office de tourisme s'engage à répondre à 200 critères qui garantissent un niveau de qualité de service et de professionnalisme en phase avec les attentes de plus en plus élevées des clientèles d'aujourd'hui. Ces critères se déclinent dans une politique qualité, que nous avons choisi de présenter en 10 valeurs :

Le client et l'usager avant tout

Valeur n°1 : L'office de tourisme, grâce à ses salariés et aux partenaires qu'il encourage par tous moyens, vise à toujours améliorer l'expérience de séjour sur Blaye Bourg Terres d'Estuaire.

Valeur n°2 : L'office de tourisme s'engage à chercher, collecter, enrichir et diffuser une information complète et à jour.

Valeur n°3 : L'office de tourisme s'engage dans ses conseils : nous nous efforçons de comprendre les besoins et les envies des clients, pour y répondre avec une information personnalisée, selective et nuancée.

Valeur n°4 : Dans une démarche constante de progrès, l'office de tourisme pilote son action en fixant des objectifs annuels et en mesure les résultats obtenus. Il partage sa démarche pour favoriser les dynamiques partenariales et la co-construction de nouveaux projets, tant en interne qu'en externe.

Valeur n°5 : L'office de tourisme s'engage à mobiliser tous ses moyens pour consacrer ses démarches de

progrès par l'obtention de signes de qualité, dont il fait la promotion auprès de ses partenaires.

Valeur n°6 : L'office de tourisme promeut un développement économique et social par l'activité touristique, qui profite aux opérateurs économiques du territoire, qui génère de l'emploi et qui reste soutenable pour le territoire, tant en matière environnementale que de cohabitation des visiteurs et des habitants.

Valeur n°7 : L'office de tourisme s'engage à proposer des découvertes de ses patrimoines en faisant appel à des guides professionnels, expérimentés et dont nous avons éprouvé la connaissance du territoire.

Valeur n°8 : L'office de tourisme s'engage à véhiculer les valeurs fortes du territoire : accessibilité, simplicité, authenticité, nature.

Valeur n°9 : l'office de tourisme met en oeuvre tous moyens techniques et humains utiles pour favoriser la vente de prestations et de produits sur le territoire, qu'ils soient produits par l'office de tourisme ou ses partenaires.

Valeur n°10 : Pour répondre au mieux aux exigences de ses clients, l'office de tourisme s'affranchit des limites territoriales administratives pour favoriser le développement économique de la destination.

VOTRE OFFICE DE TOURISME DE RÉFÉRENCE



Une équipe professionnelle à votre service



Qui sommes-nous ?

L'Office de Tourisme Latitude Nord Gironde est un Office de Tourisme avec une régie dotée de la seule autonomie financière, sans personnalité morale, sous la forme d'un Service Public Administratif (SPA). Il est administré sous l'autorité du Président de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde par un Conseil d'Exploitation, composé de 7 élus de la Communauté de Communes et 6 membres de la société civile, ayant une activité qui a trait aux activités de tourisme.

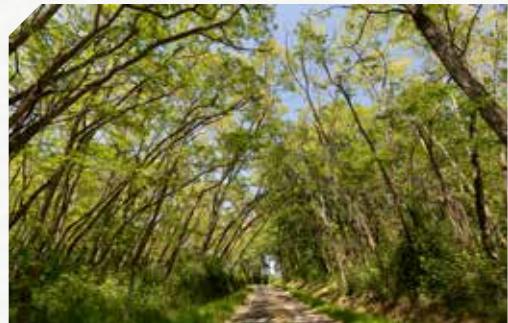
L'équipe de l'Office de Tourisme est composée :

- > D'une Directrice : Lise Bourdon
- > D'une Chargée de mission/Conseillère en séjour : Annabelle Gérard

Une stratégie pour développer le territoire

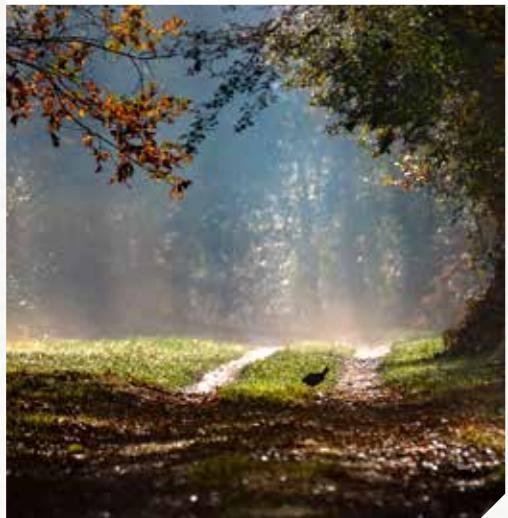
La Communauté de Communes délègue à l'Office de Tourisme la rédaction d'une stratégie touristique et la mise en place d'un schéma de développement définissant les axes prioritaires avec :

- La qualification et le développement des missions de l'Office de Tourisme ;
- La structuration de l'offre touristique autour de filières stratégiques du territoire avec une attention particulière pour la randonnée ;
- L'optimisation de la relation avec les professionnels du tourisme ;
- Le développement des moyens de promotion et de communication ;
- La collaboration avec les Offices de Tourisme dans le cadre du projet de destination Blaye Bourg Terres d'Estuaire.



Annabelle Gérard

tourisme@latitude-nord-gironde.fr
05.57.58.47.79





Votre Office de Tourisme au service d'un territoire et de ses acteurs

Les missions et actions de l'Office de Tourisme :

- La gestion d'une structure d'accueil ouverte toute l'année ;
- la valorisation des productions agricoles et viticoles locales par la gestion d'une boutique ;
- la promotion touristique par le biais de divers outils de communication ;
- le développement d'une programmation annuelle de balades nature et d'événements ;
- la création et la promotion d'un réseau de sentiers de randonnée pédestre ;
- l'aménagement et la communication du réseau de 13 aires de camping-cars ;
- le soutien et l'accompagnement des porteurs de projets touristiques ;
- la participation aux actions communes Blaye Bourg Terres d'Estuaire ;
- la promotion du territoire et de vos offres à travers divers outils ;
- la gestion et la collecte de la Taxe de séjour.



05 57 58 47 79

tourisme@latitude-nord-gironde.fr



STRATÉGIE TOURISTIQUE B.B.T.E.



Quatre offices de tourisme, une Destination

Depuis 2017, les 4 Communautés de Communes de Haute-Gironde (Grand Cubzaguais, Latitude Nord Gironde, de Blaye et de l'Estuaire) se sont alliées autour d'une **stratégie touristique commune** fondée sur :

- la volonté de faire émerger une **destination touristique** à part entière, d'excursionnisme dans un premier temps, afin de générer des retombées économiques locales,
- le parti-pris de capitaliser sur deux **pôles principaux** (**Blaye et Bourg**) et une colonne vertébrale (la façade estuarienne), pour ensuite irriguer l'ensemble du territoire,
- l'ambition de **mutualiser** chaque fois que possible l'action des 4 offices de tourisme,
- la volonté d'engager des actions de qualification des offres et de **professionnalisation** de tous les acteurs,
- un engagement formalisé annuellement, où chaque Communauté de Communes est à la fois décisionnaire et contributeur dans l'ensemble des actions.

Cela suppose de répondre aux enjeux suivants :

- Motiver le “primo-séjour” par la notoriété de la destination, assise notamment sur ses “pépites”,
- Installer l'image d'une destination touristique à part entière, qui n'a rien à envier à ses voisines, en harmonie avec la nature, loin des codes du tourisme de masse...

C'est donc pour soutenir ces actions et fédérer les efforts des offices de tourisme que la **marque ombrelle “Blaye Bourg Terres d'Estuaire”** a été créée et déposée.

Cette stratégie touristique ne se limite pas à la seule logique de **promotion**. Il s'agit également d'intégrer d'autres composantes touristiques telles que :

- la professionnalisation de l'offre touristique,
- l'alignement progressif par le haut des services proposés par les 4 offices de tourisme,
- le soutien au développement des filières (oenotourisme, patrimoine historique et culturel, activités de pleine nature, et tourisme fluvial).



*Deux illustrations,
une même volonté*

REFLÉXION SUR L'ACCUEIL ET LE RENSEIGNEMENT DES VISITEURS

Aujourd'hui, l'information touristique est très largement digitalisée. Les comportements des visiteurs ont également beaucoup évolué.

Les Offices de Tourisme de la destination se sont donc lancés dans une grande réflexion sur la façon dont on accueille et informe les visiteurs (touristes et habitants) sur BBTE. Cette mission porte le nom de **Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (S.A.D.I.)**.

Cette analyse vise à créer une communauté d'accueillants engagés, autour de prestataires de tous types (sites d'activités, hébergeurs, commerces), sur lesquels les offices de tourisme peuvent s'appuyer pour informer le touriste / l'habitant, avant, pendant ou après son séjour.

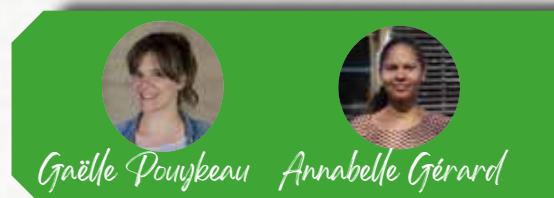


ITINÉRANCE : QUAND L'UNION FAIT LA FORCE

Parce que nous devons aussi penser le développement de Blaye Bourg Terres d'Estuaire dans son environnement touristique proche, les intercommunalités ont choisi d'entamer une réflexion concernant les sentiers de randonnées présents sur les 70 communes.

A pied, à vélo ou en cheval, le slow tourisme sera sur le devant de la scène dans les années à venir.

*Envie de participer ?
Nos contacts locaux*



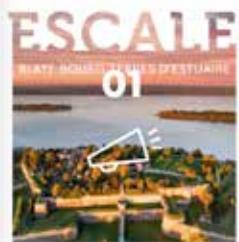
ACTIONS DE PROMOTION



Un écosystème *complet*



MAGAZIN



01

EDITIONS

- MAGAZINE DE LA DESTINATION
- CARTE TOURISTIQUE
- TRADUIT EN 2 LANGUES
- 12000 EXEMPLAIRES



SITE INTERNET

- BILLETTERIE EN LIGNE
- TRADUIT EN 2 LANGUES



03

PHOTOTHÈQUE

- ACHAT DE VISUELS
- PARTAGE EN LIGNE
- 800 PHOTOS



RÉSEAUX SOCIAUX

- PAGE FACEBOOK
- COMPTE INSTAGRAM
- CHAÎNE YOUTUBE



04

01

Le magazine de la destination pour mettre en avant nos pépites (accompagné de la carte touristique de la destination)

Annuel, complément idéal du site internet et diffusé localement, à la fois dans les points touristiques (hébergements, offices de tourisme, etc.), mais aussi dans les lieux d'attente pour les habitants (commerces, cabinets médicaux, etc.). Objectif affiché : séduire et inspirer avec un outil pour organiser son séjour. Les professionnels peuvent bénéficier d'un référencement gratuit ou payant.

02

Le site internet de la destination www.bbte.fr est relié aux bases de données touristiques régionales SIRTAqui. Il inclut un dispositif de vente en ligne en lien avec le magazine papier pour mettre en valeur la destination et ses richesses par le prisme humain.



03

Des réseaux sociaux choisis

On y parle à une communauté essentiellement locale, de la programmation «loisirs» de proximité, ainsi que des offres essentielles ou insolites de la destination. Suivez la page [Facebook](#), les comptes [Instagram](#), [LinkedIn](#) et [Pinterest](#), et utilisez le #escalebbte !

04

Une photothèque en ligne : en plus des photos issues des bases de chaque office de tourisme, un fond de photos de qualité est enrichi chaque année, en rachetant des droits d'exploitation de photos réalisées par les professionnels locaux.



Des films de destination

Leur réalisation particulièrement soignée montre sous leur meilleur jour les plus beaux sites et les meilleurs moments de notre destination. Des vidéos thématiques de 20 secondes complètent également la série. A partager sur vos sites Internet depuis la chaîne [Youtube Blaye Bourg Terres d'Estuaire](#) !

TAXE DE SÉJOUR 2025-2026

Une taxe pour financer le tourisme

La taxe de séjour, c'est quoi ?

Créée en 1910, cette taxe est largement encadrée par la loi (Code Général des Collectivités Territoriales, Code du Tourisme, décrets...). Elle est exclusivement affectée aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique. Avec l'instauration de la taxe de séjour, les touristes participent à leur tour à l'effort collectif consenti pour les accueillir au mieux : elle est demandée à toute personne non domiciliée sur l'une des communes du territoire et résidant dans un hébergement payant.

Les exonérations obligatoires (Art. L2333-31 CGCT) : les mineurs, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

Quel est le montant de la taxe de séjour ?

Les 3 communautés de communes Latitude Nord Gironde, Grand Cubzaguais et de l'Estuaire ont décidé d'aligner les taux et montants de la taxe de séjour afin de ne pas induire de distorsion tarifaire entre hébergeurs du territoire. Les montants applicables depuis le 1^{er} janvier 2026 sont spécifiés dans le tableau ci-contre.

Quelles sont les obligations de l'hébergeur ?

- 1/ Afficher les tarifs chez les logeurs et les mettre à la disposition de toute personne désirant en prendre connaissance.
- 2/ Afficher le montant de la taxe de séjour sur la facture, remise au client distinctement de ses propres prestations.
- 3/ Percevoir et déclarer le montant de la taxe de séjour chaque mois et reverser 3 fois par an à la collectivité le montant exact de la taxe perçue.
- 4/ Tenir un état récapitulatif des nuitées (registre du logeur) sur lequel figure le nombre de personnes, de nuit(s) du séjour, le montant de la taxe perçue, les motifs d'exonération/réduction, sans élément d'état civil.



Tarifs et informations 2026



Catégories d'hébergement	Tarif CdC	Taxe additionnelle départementale	Taxe additionnelle régionale	Tarif total Taxe de séjour
Palaces	1,27 €	0,13 €	0,43 €	1,83 €
Hôtels de tourisme 5*, résidences de tourisme 5*, meublés de tourisme 5*	1,27 €	0,13 €	0,43 €	1,83 €
Hôtels de tourisme 4*, résidences de tourisme 4*, meublés de tourisme 4*	1,09 €	0,11 €	0,37 €	1,57 €
Hôtels de tourisme 3*, résidences de tourisme 3*, meublés de tourisme 3*	0,82 €	0,08 €	0,28 €	1,18 €
Hôtels de tourisme 2*, résidences de tourisme 2*, meublés de tourisme 2*, villages vacances 4 et 5*	0,64 €	0,06 €	0,22 €	0,92 €
Hôtels de tourisme 1*, résidences de tourisme 1*, meublés de tourisme 1*, villages de vacances 1, 2 et 3*, chambres d'hôtes	0,45€	0,05 €	0,15 €	0,65 €
Terrains de camping et de caravanning classés en 3, 4 et 5*, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24h	0,27 €	0,03 €	0,09 €	0,39 €
Terrains de camping et terrains de caravanning classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €	0,02 €	0,07 €	0,29 €

Au 01/01/2026, pour les hébergements non classés, le taux voté par la collectivité est de 5% dans la limite de 1,83 €



Une plateforme à disposition des hébergeurs

La plateforme Internet mutualisée blayebourgterresdestuaire.taxesejour.fr offre aux hébergeurs les services d'information, déclaration et paiement de la taxe de séjour de leurs clients. Le service declaloc.fr est également proposé. Il permet aux propriétaires de meublés de tourisme de remplir sur Internet leur formulaire CERFA obligatoire pour enregistrer leurs locations touristiques (plutôt que de devoir se déplacer en Mairie pour retirer et déposer leur dossier).

Vos contacts locaux



Stéphanie Lemaitre
grandcubzaguais@taxesejour.fr
OT G^d Cubzaguais / 05.57.68.31.76



Iana Munoz
estuaire@taxesejour.fr
OT Estuaire / 05.57.32.88.88



Annabelle Gérard
latitudenordgironde@taxesejour.fr
OT LNG / 05.57.58.47.79

CARTE AMBASSADEUR B.B.T.E.



Parce que les habitants de BBTE sont fiers de faire découvrir le territoire à leurs familles et leurs amis, les offices de tourisme de Blaye, Bourg Cubzaguais, Estuaire Tourisme et Latitude Nord Gironde ont souhaité les encourager en reconnaissant leur rôle d'« ambassadeurs » indispensables au dynamisme local.

Grâce à cette carte, les **résidents pourront bénéficier de la gratuité ou de réductions** dans de nombreux sites lorsqu'ils y jouent à leur façon les guides touristiques en y amenant leurs proches.

Comment ça marche ?

Le détenteur de la carte « Ambassadeur » bénéficie d'un avantage auprès de nos sites et activités touristiques partenaires, à condition d'être accompagné d'au moins deux personnes adultes payantes.

Les avantages proposés par la carte Ambassadeur ne sont pas cumulables avec d'autres formes de réductions et n'offrent pas d'accès prioritaire aux entrées des sites participant à l'opération.

La carte est-elle gratuite ?

Oui, cette carte totalement gratuite est spécialement créée pour les habitants de BBTE. Vous pouvez la récupérer auprès de vos offices de tourisme sur présentation d'un justificatif de domicile (1 carte par foyer est délivrée).

Combien de temps dure la carte ?

La Carte ambassadeur est valable un an.



Parlez désormais en mode Blaye, Bourg, Terres d'Estuaire !

